

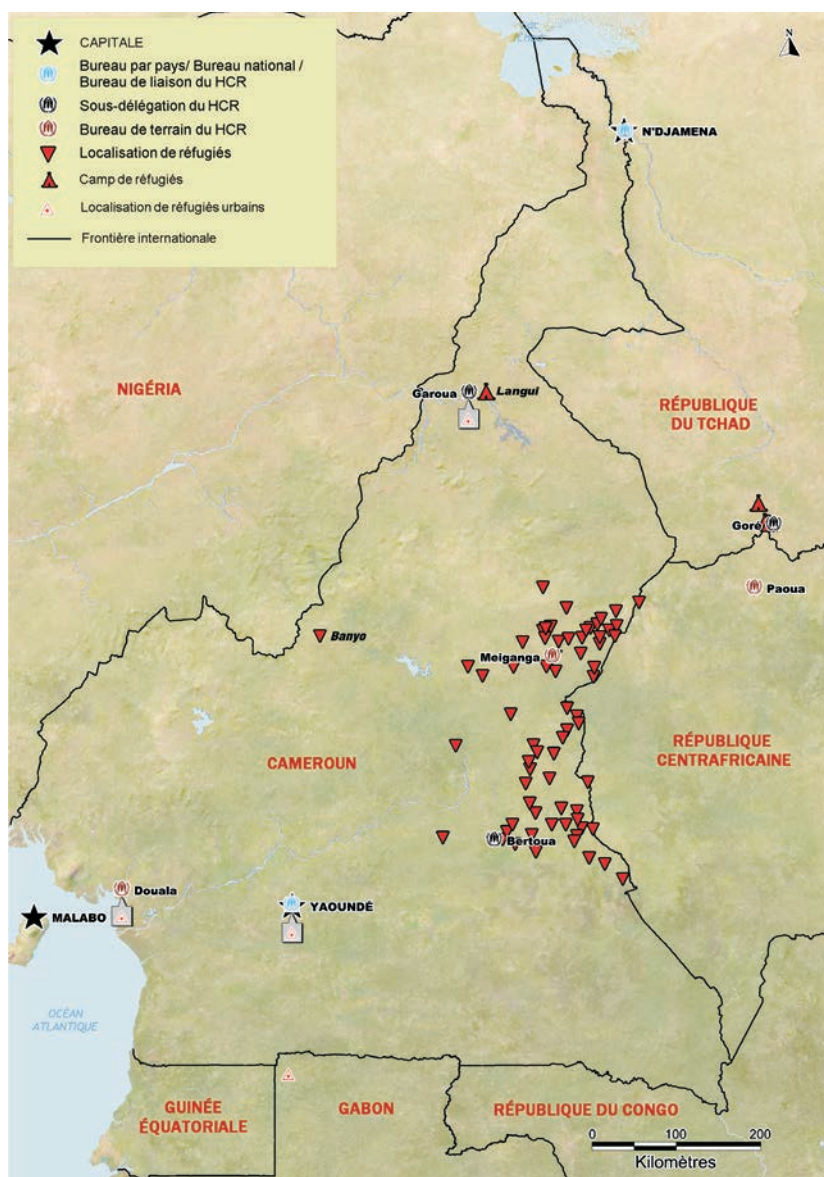
CAMEROUN

Faits marquants

- Au terme de cinq années de plaidoyer du HCR, le Gouvernement du Cameroun a signé le décret d'application de la loi sur l'asile et constitué un comité d'éligibilité.
- Dans le cadre d'une mission conjointe, le HCR et les autorités ont évalué le degré d'intégration des réfugiés nigériens vivant aux alentours de Banyo. Les résultats de cette mission donneront lieu à des recommandations sur l'autre statut qui pourrait être proposé à ces réfugiés.
- Le Gouvernement et les chefs traditionnels ont alloué environ 2 120 hectares de terres arables à des réfugiés originaires de la République centrafricaine.
- Un documentaire vidéo sur les risques d'apatridie dans la péninsule de Bakassi a offert l'occasion de débattre de cette question avec les homologues gouvernementaux.

Environnement opérationnel

Le Cameroun et ses voisins ont connu, pendant des décennies, des troubles sociaux, politiques et économiques qui ont souvent débouché sur des conflits armés. Depuis 2009, la plupart des pays voisins sont engagés dans des processus électoraux qui ont parfois accru le risque d'instabilité politique dans la sous-région, bien que l'année 2011 se soit avérée relativement stable à cet égard. Au Cameroun, les élections présidentielles organisées en décembre se sont déroulées dans une atmosphère calme, troublée seulement par quelques incidents de violence isolés. Dans l'ensemble, le pays a continué à accueillir les demandeurs d'asile avec générosité, et la publication du décret d'application de la loi de 2005 sur l'asile a amélioré l'environnement de protection.



Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. centrafricaine	90 200	90 200	53	59
	Tchad	5 300	5 300	48	48
	Nigéria	3 200	3 200	53	49
	Rwanda	900	900	47	44
	Pays divers	900	900	39	32
Demandeurs d'asile	Rép. centrafricaine	1 500	1 500	47	40
	Tchad	500	500	43	41
	Guinée	460	460	2	2
	RDC	210	210	28	26
	Côte d'Ivoire	200	200	7	5
	Sénégal	160	160	1	1
	Rwanda	100	100	54	49
	Pays divers	190	190	12	11
Total		103 820	103 820		

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

En 2011, la stratégie opérationnelle du HCR au Cameroun visait à renforcer la capacité gouvernementale de détermination du statut de réfugié. Les autres priorités consistaient à promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés tchadiens, à exécuter des activités génératrices de revenus et d'autosuffisance au profit des réfugiés centrafricains et à inciter les autorités camerounaises à offrir aux réfugiés davantage de possibilités de s'intégrer sur place.

Environnement de protection favorable

- Le Cameroun est signataire des principaux traités internationaux relatifs à la protection des réfugiés et a adopté une loi généreuse sur l'asile en 2005. Le décret d'application signé en novembre 2011 a transféré aux autorités la fonction de détermination du statut précédemment assurée par le HCR, notamment en créant une commission nationale d'éligibilité. Le HCR a continué à contribuer au renforcement de la capacité gouvernementale de détermination du statut.

Procédures de protection équitables

- En 2011, le HCR a enregistré près de 2 900 demandeurs d'asile, dont plus de 70 pour cent en première instance. Les documents nécessaires, dont 375 certificats de naissance, 270 attestations de naissance, 280 cartes de réfugié et 1 150 documents attestant de la composition des familles, ont été établis et distribués au cours de l'année. À la fin de l'année, 80 pour cent des réfugiés et 95 pour cent des chefs de famille réfugiés étaient en possession de titres de protection en cours de validité. Le HCR a formé ses partenaires d'exécution à la collecte et à la gestion des données pertinentes.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Un accompagnement, notamment sous forme de soutien psychosocial, a été offert à 70 femmes réfugiées vivant en milieu urbain, victimes de violences sexuelles et sexistes. Dans le cadre de la prévention de ces violences, 19 facilitateurs ont été formés, 29 sessions éducatives assurées et 75 campagnes de sensibilisation organisées, avec la participation de 308 hommes. Quelque 250 brochures et une centaine de prospectus sur la violence sexuelle et sexiste ont été produits et distribués.
- Plus de 220 cas de violence sexuelle et sexiste ont été enregistrés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Des campagnes de sensibilisation ont été mises sur pied pour prévenir les violences et réduire la discrimination à l'encontre des victimes, ainsi que pour diffuser des informations sur les recours en justice.

Besoins et services essentiels

- Le HCR s'est chargé de dispenser directement des soins de santé aux réfugiés urbains. Un coordonnateur a été recruté en juillet 2011 pour superviser les activités dans le secteur de la santé à Yaoundé et à Douala.
- Les réfugiés centrafricains ont bénéficié de services médicaux dans 51 centres de santé intégrés, huit hôpitaux de district et sept centres d'alimentation thérapeutique. Le HCR a construit et équipé trois nouveaux centres de santé intégrés. Quarante-sept postes de santé ont été construits et approvisionnés en médicaments génériques essentiels, 2 000 moustiquaires imprégnées distribuées et 15 incinérateurs de déchets médicaux construits. Environ 60 pour cent des réfugiés centrafricains ont eu accès à des soins de santé primaire et 25 pour cent des naissances vivantes ont eu lieu en présence d'un personnel qualifié. Tous les réfugiés du camp de Langui ont eu accès à des soins de santé primaire, secondaire et tertiaire.
- Le HCR a offert un appui éducatif à environ 92 pour cent des enfants réfugiés allant à l'école primaire. Quatre cents élèves suivant le premier cycle d'études secondaires ont bénéficié

À Gbiti, à proximité de la frontière centrafricaine, les réfugiés Mbororo peuvent cultiver des terres pour se nourrir, grâce aux outils et aux semences fournis par le HCR, qui leur a également dispensé une formation.



d'une aide et 85 réfugiés ont reçu des bourses d'études universitaires.

- Plus de 53 pour cent des enfants réfugiés centrafricains en âge d'aller à l'école ont été inscrits dans des établissements primaires avec l'aide du HCR et 81 pour cent d'entre eux ont passé les examens de fin d'études primaires.
- Une enquête nutritionnelle réalisée en août 2011 a fait apparaître un taux de malnutrition aiguë globale de 15,8 pour cent chez les réfugiés. La malnutrition générale au sein de la population réfugiée s'est aggravée en 2011, après l'arrêt des distributions générales de vivres et le ciblage de l'aide alimentaire sur les personnes les plus vulnérables. Les réfugiés ont reçu des soins et des conseils dans des centres nutritionnels. Plus de 360 cours de cuisine ont été assurés lors de séances d'éducation nutritionnelle. Quelque 680 femmes allaitantes et 420 femmes enceintes ont participé à des campagnes de sensibilisation destinées à réduire la malnutrition modérée dans les communautés.
- Au camp de Langui, 38 cas de malnutrition modérée ont été détectés à l'occasion de trois séances de dépistage et les personnes touchées ont été inscrites au programme d'alimentation d'appoint hebdomadaire. Toutes les femmes enceintes et allaitantes du camp ont reçu des compléments alimentaires, ce qui a ramené le taux de malnutrition aiguë globale à moins de 1,1 pour cent à la fin de l'année.
- Une formation à la gestion d'entreprises a été dispensée à 18 jeunes, qui ont reçu des kits de démarrage, et sept projets de création de petites entreprises ont bénéficié d'un apport de fonds initial.
- Le HCR a fait campagne auprès de plus de 180 représentants d'autorités administratives et traditionnelles pour les convaincre de faciliter l'accès à des terrains agricoles. Plus de 2 100 hectares de terres arables ont ainsi été alloués, permettant à quelque 67 pour cent des ménages réfugiés d'entreprendre des activités agricoles. Quelque 170 femmes réfugiées ont bénéficié de subventions à cet effet et 2 300 personnes ont reçu des outils. Quelque 700 réfugiées ont été formées à l'aviculture et ont reçu des poussins, ainsi que des aliments pour volailles.
- Tous les réfugiés désireux d'entreprendre des activités agricoles ont eu accès à des terres arables ; dans le même temps, 121 personnes ont bénéficié de microcrédits et 33 femmes ont été formées à la gestion d'entreprise.
- Quelque 50 techniciens locaux, chargés de l'eau, ont reçu une formation et des panoplies pour réparer les pompes manuelles ; 13 points d'eau et 19 puits artésiens ont ainsi été remis en état. Plus de 100 comités de gestion de l'eau ont été réactivés et ont reçu une formation, pendant que 17 comités supplémentaires étaient créés ; dans le même temps, 1 500 membres des comités ont été sensibilisés à la problématique de l'eau et de l'assainissement. Grâce à la construction de points d'eau, le volume d'eau mis à la disposition des réfugiés centrafricains est passé de 10 à 14 litres par personne et par jour dans les zones ciblées. Les réfugiés vivant au camp de Langui bénéficient de plus de 20 litres d'eau par personne et par jour.

Autogestion et participation communautaires

- Les réfugiés urbains sont organisés au sein de leurs communautés nationales respectives, chacune dotée de représentants élus ou désignés par cooptation. Dans le cas des réfugiés centrafricains, 150 comités composés de 915 hommes (62 pour cent) et de 564 femmes (38 pour cent) ont été mis sur pied. Dix leaders réfugiés (huit femmes et deux hommes) ont

été formés aux techniques d'encadrement et se sont vus accorder une aide matérielle.

- Un comité de réfugiés composé de 45 membres de la communauté tchadienne, dont 15 femmes, a été constitué au camp de Langui.

Solutions durables

- Plus de 3 000 réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains seraient retournés spontanément dans leur pays. Le HCR a aidé 145 réfugiés à rentrer, principalement au Tchad et en République centrafricaine. En outre, 25 personnes vulnérables accueillies au camp de Langui ont bénéficié d'une aide pour regagner leur pays. Une visite de reconnaissance a été organisée à l'intention des réfugiés rwandais afin de les préparer à l'application des clauses de cessation. Vingt-et-un réfugiés rwandais ont reçu une assistance au rapatriement.
- Quelque 240 réfugiés, en majorité des femmes et des jeunes filles vulnérables, ont été identifiés en vue d'une éventuelle réinstallation. Soixante-et-onze cas ont fait l'objet de demandes de réinstallation et 75 personnes (25 cas) ont quitté le Cameroun pour se réinstaller dans un autre pays en 2011.

Logistique et appui opérationnel

- Tous les véhicules achetés et livrés respectaient les normes minimales de sécurité opérationnelle. Des réparations ont été effectuées dans les bureaux de terrain de Meiganga, Garoua et Bertoua.

Contraintes

Il s'est avéré difficile d'offrir des soins médicaux aux réfugiés car le nombre de partenaires d'exécution possédant les qualifications nécessaires était limité. L'impossibilité d'accéder à toutes les zones où vivent les réfugiés centrafricains a également entravé les services de santé. Par ailleurs, il n'y avait pas suffisamment d'effectifs pour gérer le grand nombre de demandes d'asile, de sorte que le taux de reconnaissance a été à peine supérieur à 10 pour cent. Dans le secteur éducatif, la pénurie d'infrastructures, de matériel et d'enseignants a contrarié l'exécution des programmes planifiés.

Informations financières

Les besoins financiers pour les opérations du HCR au Cameroun s'élevaient à 23,6 millions de dollars E.-U. Bien que les contributions affectées à ce pays n'aient atteint que 63 000 dollars E.-U., l'Organisation a pu mettre en œuvre ses projets prioritaires grâce à des contributions non affectées. Le niveau de financement général a permis d'engager des dépenses à hauteur de 13,2 millions de dollars E.-U. au Cameroun, soit un manque de financement de l'ordre de 10,4 millions de dollars E.-U. En raison du manque de fonds, un nombre considérable de lacunes ont subsisté dans les secteurs des abris, des activités génératrices de revenus, de l'enseignement secondaire ou professionnel pour les adolescents. Enfin, le HCR n'a pu répondre à tous les besoins en matière de réinstallation et de détermination du statut, faute de personnel.

Organisation et mise en œuvre

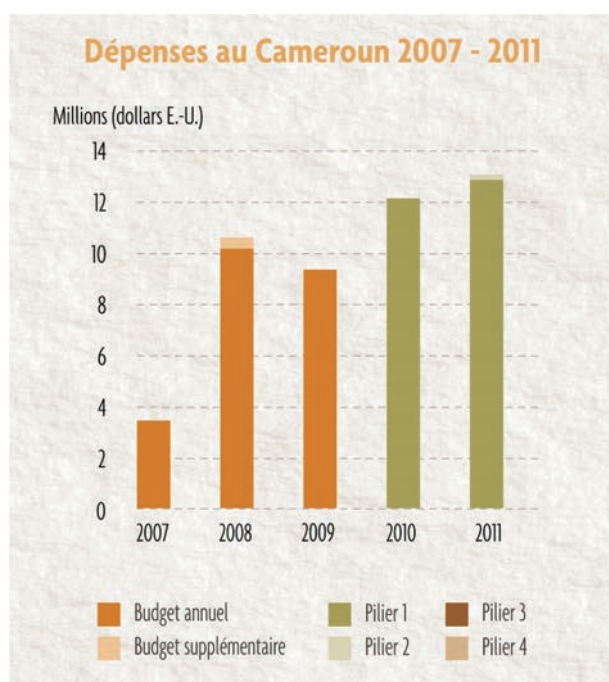
Le programme du HCR au Cameroun a été géré par le bureau de Yaoundé, ainsi que par quatre bureaux de terrain situés à Bertoua, Meiganga, Garoua et Douala.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	5
□ Effectifs totaux	75
Internationaux	7
Nationaux	40
VNU	26
Autres	2

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé avec 15 partenaires d'exécution et en collaboration avec le Gouvernement camerounais. Une enquête nationale sur la sécurité alimentaire et le risque de malnutrition pour les personnes vivant avec le VIH et le sida a été entreprise en coopération avec les autorités et des organismes onusiens.



Évaluation générale

La signature officielle du décret d'application de la loi de 2005 sur l'asile a ouvert la voie à la mise en place de structures nationales de détermination du statut de réfugié. La mise à disposition de plus de 2 120 hectares de terres pour les activités agricoles des réfugiés a également créé des possibilités d'autosuffisance. Cependant, d'importants besoins n'ont pas été pris en charge, concernant en particulier la malnutrition au sein de la population réfugiée d'origine centrafricaine.

Besoins non satisfaits

- Il n'a pas été possible d'exécuter des programmes axés sur l'autosuffisance et les moyens de subsistance durables au profit de la majorité des réfugiés centrafricains, qui sont plus de 90 000.
- Seulement 54 pour cent des 25 200 enfants en âge d'aller à l'école ont suivi un enseignement primaire.
- Seuls trois des sept centres intégrés d'alimentation thérapeutique ont été remis en état.
- Seulement 60 pour cent de la population réfugiée a eu accès à des structures de soins primaires.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
ONG : Africa Humanitarian Action, Agence adventiste de secours et de développement, Association de lutte contre les violences faites aux femmes, Collectif interafricain des habitants, FAIRMED, International Medical Corps, International Relief and Development, Plan International Cameroon, Première Urgence, Public Concern, Youth Business	
Autres : Société de la Croix-Rouge camerounaise	
Partenaires opérationnels	
Organismes gouvernementaux : Ministère de l'Administration territoriale, Ministère des Relations extérieures ; Ministères de la Santé publique, de l'Éducation de base, de la Promotion de la femme et de la Famille, des Affaires sociales et de la Justice	
Autres : FAO, FICR, FNUAP, HCDH, OMS, PAM, PNUD, UNICEF	

Budget, revenus et dépenses au Cameroun | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
BUDGET FINAL	22 513 527	1 063 000	23 576 527
Revenus issus des contributions	63 380	0	63 380
Autres fonds disponibles	12 870 398	224 555	13 094 953
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	12 933 778	224 555	13 158 333

VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Instruments régionaux et internationaux	0	13 928	13 928
Cadre juridique national	37 364	0	37 364
Cadre administratif national	117 333	0	117 333
Prévention de l'apatridie	0	47 372	47 372
Coopération avec les partenaires	1 110 050	0	1 110 050
Protection de l'environnement	160 117	0	160 117
Sous-total	1 424 864	61 300	1 486 164

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Enregistrement et établissement de profils	302 646	0	302 646
Détermination de statut juste et efficace	180 241	0	180 241
Regroupement familial	33 888	0	33 888
Documents individuels	44 402	0	44 402
Documents d'état civil	228 747	39 696	268 443
Sous-total	789 924	39 696	829 620
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Impact sur les communautés hôtes	17 507	0	17 507
Gestion de la sécurité communautaire	34 634	0	34 634
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	268 109	0	268 109
Protection des enfants	40 750	0	40 750
Détention non arbitraire	169 039	0	169 039
Accès aux solutions juridiques	43 606	0	43 606
Sous-total	573 645	0	573 645
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Sécurité alimentaire	108 906	0	108 906
Nutrition	208 780	0	208 780
Eau	451 001	0	451 001
Abris et autres infrastructures	86 425	0	86 425
Articles ménagers et hygiène de base	477 248	0	477 248
Soins de santé primaire	1 082 987	0	1 082 987
VIH et sida	108 872	0	108 872
Éducation	307 492	0	307 492
Services d'assainissement	255 390	0	255 390
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	190 365	0	190 365
Sous-total	3 277 466	0	3 277 466
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative	145 265	0	145 265
Autogestion communautaire	236 680	0	236 680
Gestion et coordination des camps	47 702	0	47 702
Autosuffisance et moyens d'existence	854 189	0	854 189
Sous-total	1 283 836	0	1 283 836
<i>Solutions durables</i>			
Retour volontaire	162 900	0	162 900
Réinstallation	222 963	0	222 963
Intégration locale	120 008	0	120 008
Réduction des cas d'apatridie	0	27 225	27 225
Sous-total	505 871	27 225	533 096
<i>Relations extérieures</i>			
Information	268 235	67 137	335 372
Sous-total	268 235	67 137	335 372
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	569 890	0	569 890
Gestion et coordination des programmes	665 446	15 087	680 533
Sous-total	1 235 336	15 087	1 250 423
Solde des versements aux partenaires d'exécution	3 574 600	14 111	3 588 711
Total	12 933 777	224 556	13 158 333